



Paris, le 25 avril 2025

1^{er} mai, journée internationale des travailleurs et travailleuses en Iran

La répression du régime iranien se traduit notamment par l'arrestation, l'emprisonnement, la torture et le licenciement de militant·es ouvriers.

Les femmes, les membres de minorités ethniques, sexuelles et de genre, les personnes en situation de handicap, se heurtent par ailleurs à un panel de restrictions sur le marché du travail, à l'interdiction d'accéder à certains emplois, en passant par l'absence de protections juridiques fondamentales.

Leur défi est de vivre dans un système qui les place au rang de « travailleur·euses de seconde zone ».

Dans ce contexte, les travailleurs·euses tentent de lutter. On dénombre ainsi plusieurs mouvements sociaux ces derniers mois, entre autres dans les secteurs suivants :

- **Santé** : A Tabriz, le personnel de l'hôpital Imam Reza a lancé une grève tout comme à Bandar Anzali, pour protester contre les salaires impayés.
- **Agriculture** : À Ispahan, des agriculteurs·trices ont organisé une manifestation pour dénoncer le non-respect par le gouvernement de ses promesses concernant les droits à l'eau et les politiques agricoles.
- **Pétrole** : À Ahvaz et dans le Khouzistan, des travailleurs·euses se sont mobilisé·es contre la corruption et ont exigé la sécurité de l'emploi.
- **Transports** : À la frontière turque, les chauffeurs de camion ont protesté contre la confiscation de leurs véhicules, accusant les douaniers de corruption et d'extorsion.

Dans le cadre des mardis « *Non aux exécutions* », des prisonnier·es politiques entament leurs 62^e semaine de mobilisations dans 38 prisons iraniennes avec comme action des grèves de la faim pour dénoncer toutes les exécutions et exiger l'abolition de la peine de mort. Cette campagne, initiée par les prisonnier·es politiques de la prison de Qezel-Hessar, Karaj, le 29 janvier 2024, appelle la population iranienne à manifester devant les prisons et autres lieux publics pour exiger la fin de la répression du régime et les conditions de détention réputées inhumaines.

A ce jour, des syndicalistes sont emprisonné·es en raison de leurs activités dont Cécile KOHLER, Jacques PARIS, Osman ISMAILI, Davood RAZAVI, Reyhaneh ANSARINEJAD.

A l'occasion du 1^{er} mai, journée internationale des droits des travailleurs·euses, l'union syndicale Solidaires :

- réitère son soutien inconditionnel à toutes formes de lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière,
- appelle les autorités iraniennes à libérer immédiatement et sans condition les personnes emprisonnées en raison de leurs activités syndicale,
- exige le respect de la liberté syndicale et du droit de grève.